

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE DOSQUET**

Séance extraordinaire du conseil de cette municipalité tenue le mardi, 8 mai 2018, au local de la salle multifonctionnelle à 19h30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Les conseillères et les conseillers :

Présents : Mathieu Bibeau  
              Brigitte Poulin  
              Michel Moreau  
              Claude Lachance  
              Carole Desharnais

Assistance : 1

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur Yvan Charest, maire et président d'assemblée.

Madame Jolyane Houle, directrice générale est également présente.

La séance est ouverte à 19h30.

**ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 8 MAI 2018.**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Tonte de pelouse.
3. Patinoire permanente.
4. Garage municipal.
5. Piste cyclable.
6. Divers :
  - 1) Rémunération des élus.
  - 2) Rue Bergeron.
  - 3) Entrée de village.
  - 4) Demande portes ouvertes UPA.
7. Période de questions.
8. Fin de la séance.

**18-05-8496**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

IL EST PROPOSÉ par Madame Carole Desharnais, APPUYÉE par Monsieur Michel Moreau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel que modifié et, en conséquence il demeure ouvert, à toute modification.

Adoptée

**18-05-8497**

**TONTE DE PELOUSE.**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dosquet a procédé à des appels d'offres pour la tonte de pelouse de la piste cyclable et des bâtiments municipaux;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Dosquet a reçu des soumissions tels que décrits dans les tableaux ici-bas :

Compagnie	Piste cyclable	Autres terrains
Fabien les Gazons	2018 : 6 775.00\$	2018 : 4 175.00\$
	2019 : 6 978.25\$	2019 : 4 300.25\$
	2020 : 7 187.59\$	2020 : 4 429.25\$
Entreprises Crolin inc.	2018 : 5 820.00\$	2018 : 4 970.00\$
	2019 : 5 960.00\$	2019 : 5 090.00\$
	2020 : 6 085.00\$	2020 : 5 200.00\$

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Moreau, APPUYÉ par Madame Brigitte Poulin, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'Octroyer le contrat de tonte de pelouse au Entreprises Crolin inc. pour un montant de 5 820.00\$ plus taxes pour l'entretien de la piste cyclable et de 4 970.00\$ plus taxes pour l'entretien des autres terrains de la municipalité. Le contrat aura une durée d'un an et pourra être renouvelé si entente des parties avant le 1<sup>er</sup> février 2019.

Adoptée

**18-05-8498**

**GARAGE MUNICIPAL.**

**ATTENDU QUE** le projet de garage municipal s'avère finalement un agrandissement qui servira plutôt au service incendie, donc une modification au niveau des mandats octroyés aux professionnels;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Michel Moreau, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'octroyer un supplément de 500,00\$ au contrat de Jennifer Tardif, architecte étant donné le changement d'usage, 3 900.00\$ de supplément à la firme de génie en structure LC2 pour les calculs de structure et la mise en place des éléments nécessaires à la mise au norme sismique et le rehaussement de la toiture et DE mandater la firme Thermeca pour une valeur de 16 150.00\$ pour un mandat en génie mécanique. Le tout payable à même la taxe d'accise 2014-2018.

Adoptée

**18-05-8499**

**PATINOIRE PERMANENTE.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, DE procéder à l'achat d'ancrages pour le basketball et un jeu de balles au montant de 437,85\$ auprès de Sports-Inter et D'Autoriser un extra au contrat de chaussée pour le transport de quelques voyages de terre qui serviront pour l'entrée de la piste de ski de fond, le tout payable à même la taxe d'accise 2014-2018..

Adoptée

**18-05-8500**

**PISTE CYCLABLE : Reporté.,**

**18-05-8501**

**RUE BERGERON.**

IL EST PROPOSÉ par Madame Brigitte Poulin, APPUYÉE par Monsieur Claude Lachance, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, D'Octroyer le contrat de relier la nouvelle résidence de la rue Bergeron au réseau d'égouts pour un montant de 4300,00\$ additionné d'un montant à prévoir pour l'asphaltage, le tout payable à même le budget courant.

Adoptée

**18-05-8502**

**PORTES OUVERTES DE L'UPA.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Mathieu Bibeau, APPUYÉ par Monsieur Claude Lachance ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'octroyer un don de 100,00\$ aux Portes ouvertes de l'UPA.

Adoptée

**DIVERS :**

- 1) Rémunération des élus : Une révision de la rémunération se fera prochainement.
- 2) Rue Bergeron : rés. 18-05-8501
- 3) Entrée de village: Rencontre avec M. Chartrand pour lui présenter certains documents se rattachant à la localisation.
- 4) Portes ouvertes de l'UPA : rés. 18-05-8502

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

**18-05-8503**

**FERMETURE DE LA SÉANCE.**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Lachance, APPUYÉ par Madame Carole Desharnais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, QUE la séance soit levée à 20h28.

Adoptée

**ATTESTATION**

La directrice générale certifie que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-haut mentionnées et approuvées par le Conseil de la susdite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Directrice générale

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale